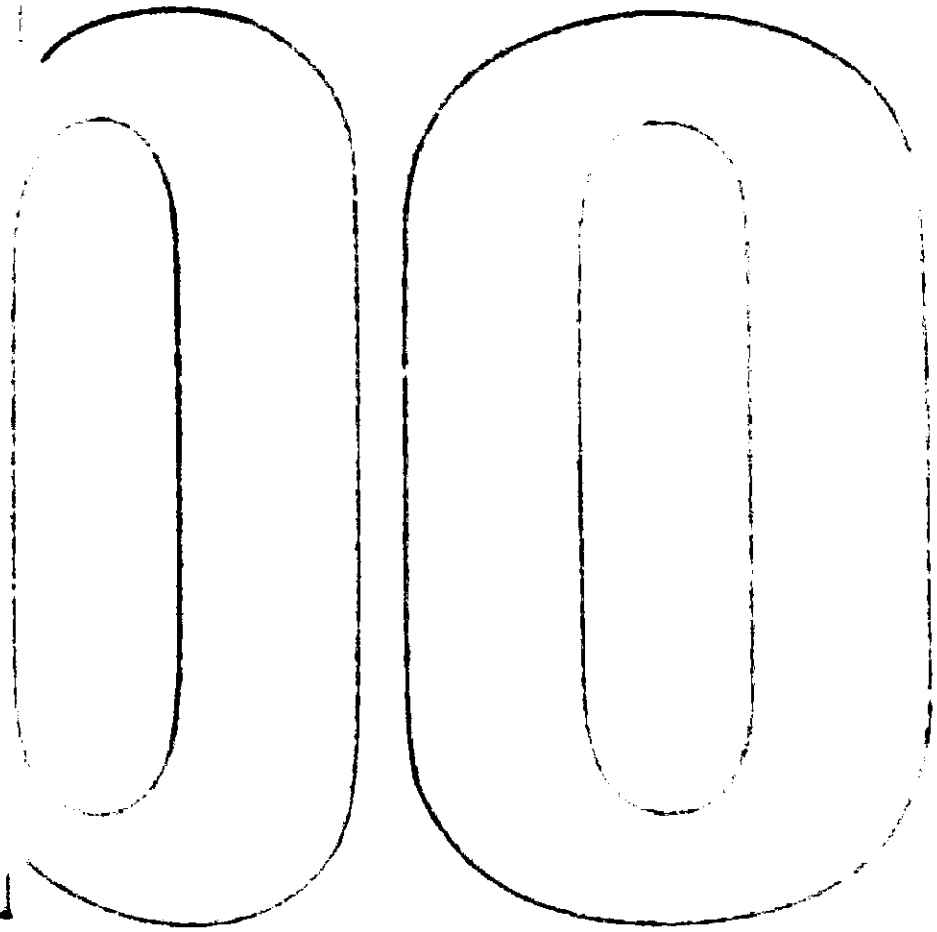
PROGRAMMES DE LA CLASSE DE SECONDE DES LYCEES



B.O. spécial n° 1 - 5 février 1987

Initiation économique et sociale

PRESENTATION

L'enseignement d'initiation économique et sociale donné en classe de seconde est un enseignement de formation générale. Il a pour objectifs principaux d'ouvrir plus largement la culture des lycéens sur un ordre de réalités et de réflexions que leurs études antérieures ne leur ont permis d'aborder que d'une façon nécessairement sommaire et non spécifique, de les mettre en mesure de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent, et notamment son organisation économique, de tirer un meilleur parti de ce que leur apportent à ce sujet les divers moyens d'information et de communication, de les préparer ainsi à travailler et à agir en adultes-producteurs, consommateurs, mais aussi citoyens — plus lucides, plus libres, donc plus conscients de leurs responsabilités.

Cet enseignement, dont l'unité est essentiellement didactique, utilise et associe, pour atteindre les objectifs ainsi définis, les apports des différentes sciences sociales (économie, sociologie, démographie, anthropologie, droit, science politique...). Il ne cherche pas à imposer des conclusions dogmatiques à l'étude de phénomènes souvent susceptibles d'interprétations diverses. Il pratique une pédagogie active, et laisse aux professeurs le soin d'organiser librement leur travail dans le cadre du programme dont la cohérence et l'équilibre doivent être respectés.

En même temps, cette initiation doit contribuer à éclairer les choix que les élèves de seconde ont à faire à la fin de l'année scolaire, et en particulier à fonder sur des appréciations et des raisonnements corrects les décisions de ceux qui entreront en première B ou G, ou qui suivront les enseignements optionnels d'Economie et sciences sociales ou d'Economie et gestion.

Programme	Instructions
Introduction	
Objet et méthodes des sciences économiques et sociales	(Durée de l'enseignement, proposée à titre indicatif et d'une façon approximative : 3 semaines).
— Définition du champ de l'enseignement.	Cette introduction s'appuiera sur des observations concrètes, excluant la présentation de schémas théoriques qui seraient prématurés. Les exemples pourront être aussi bien des exemples éloignés dans le temps et dans l'espace que des exemples proches des élèves.
— Spécificité de l'approche de la réalité économique et sociale.	
— Diversité de cette réalité dans le temps et dans l'espace.	Le but est de faire apparaître les interdépendances :
	— entre l'économique et le social et, plus largement, tout ce qui relève du champ des sciences humaines ;
	— entre les acteurs de la vie économique et sociale et leur environnement.
	Cette étude se gardera de toute tentation ethnocentrique. Elle mettra en lumière la diversité des formes d'organisation économiques et sociales, sans pour autant entrer dans une analyse détaillée de telle ou telle de ces formes, évidemment impraticable ici.
Première partie	
La population active, les entreprises et la production	(8 semaines)
A - La population active	Cette partie peut être l'occasion de travaux (P.A.E., jumelages école-entreprise, utilisation de la partie libre de l'horaire souple...) fondés sur l'observation de l'économie et de la société loca-
1 - Définition, mesure et évolution de la population active.	
2 - Les professions et les catégories socio-professionnelles.	

3 - Formation, qualification, emploi.

les. Ils seraient complémentaires de l'étude du programme et intégrés à celui-ci.

Cette étude servira d'entraînement à l'usage d'outils généraux (pourcentages, indices élémentaires, tableaux croisés, graphiques...) et d'outils spécifiques à la discipline (nomenclature des C.S.P., par exemple).

Il s'agit ici de préparer l'étude de l'entreprise et de sensibiliser les élèves au problème de l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, sans aller jusqu'à une analyse approfondie de la mobilité professionnelle et du chômage.

(8 semaines)

Cette étude permet l'introduction et l'emploi, à un niveau élémentaire, d'autres outils spécifiques (mesures de la dispersion, des disparités ; propensions et élasticités : revenu nominal et revenu réel...).

B - Les entreprises

1 - La diversité des entreprises selon la nature de leur activité, leur statut, leur dimension.

2 - La combinaison des facteurs de production dans l'entreprise : calcul économique de l'entrepreneur ; organisation du travail.

3 - Le patrimoine de l'entreprise : principes d'analyse comptable et éléments de comptabilité générale (bilan et compte de résultats).

4 - Les relations sociales dans l'entreprise : présentation simplifiée du bilan social ; éléments de droit du travail ; expression et représentation des travailleurs.

5 - Place et fonction de l'entreprise dans l'économie et la société françaises d'aujourd'hui.

(8 semaines)

On s'attachera, ici encore, à montrer que les différentes approches, économique, sociologique, juridique, sont indissociables.

Cette étude permettra d'autre part une première initiation aux principes de l'analyse micro-économique, aux techniques comptables, à la sociologie du travail.

Seconde partie

Les ménages et la consommation

A - Les revenus des ménages

1 - La notion de ménage.

2 - Composition, dispersion, redistribution des revenus des ménages.

B - La consommation des ménages

1 - Structure, diversité, évolution des consommations selon le niveau de revenu et le milieu social.

2 - Les consommations collectives et leurs liens avec la redistribution des revenus.

C - L'épargne des ménages

1 - Déterminants, formes et emplois de l'épargne.

2 - La notion de patrimoine : définition et composition.

Conclusion

Construction d'un circuit économique.

Equilibres et déséquilibres.

Passage d'un circuit simplifié à un circuit plus complexe, liant l'économie interne et l'économie externe, et intégrant l'économique et le social.

Prise en compte et interprétation des principaux indicateurs : production industrielle, niveau et mouvement des prix, situation de l'emploi, état des échanges extérieurs.

Il n'est pas ici proposé d'horaire.

Cette conclusion, en effet, ne doit pas être comprise comme un ensemble de leçons obligatoirement placées en fin d'année. Elle se borne à indiquer les thèmes d'observations et de réflexions qui peuvent être pratiquées par les élèves tout au long de l'étude du programme, et aussi par la prise en considération de l'actualité, et dont il reste seulement à assurer le regroupement et à dégager le sens.